

RESUME AVENANT FINANCIER 2023-2024

L'avenant complet est consultable sur notre site : <http://www.saintbrunolasalle.com/> ou à retirer au secrétariat

CONTRIBUTION DES FAMILLES à l'effort immobilier et l'appartenance au réseau de l'enseignement catholique

	Montants facturés à l'année pour chacun des enfants scolarisés			
	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant	4 ^{ème} enfant et plus
Contribution	910 €	682.50 €	318.50 €	318.50 €
Activités pédagogiques	30 €	30 €	30 €	30 €
Total	940 €	712.50 €	348.50 €	348.50 €
Les frais d'inscription ou de réinscription sont de 170 € (des frais administratifs de 20 € seront déduits de ce montant) En cas de désistement, cette somme ne sera pas remboursée.				

FRAIS DE RESTAURATION

	Montants facturés à l'année pour la demi-pensionnaire			
	1 jour/semaine	2 jours/semaine	3 jours/semaine	4 jours/semaine
Cantine	212.50€	425 €	637.50€	850 €
La cantine est un engagement au trimestre- aucune annulation en cours de période trimestrielle ne sera acceptée. La cantine est remboursée à compter de 15 jours d'absence maladie avec justificatif médical				

Repas au jour : 7.50€ (Réservation sur Ecole Directe « Passage »)

Panier Repas(élèves avec allergie alimentaire) : 1€ par repas

FRAIS ANNEXES

	Carnet de correspondance	Carte de cantine	Livres scolaires	Livres CDI
Perte ou détérioration	10 €	10 €	20€	Au prix réel de l'éditeur

FOURNITURES ET CAHIERS D'ACTIVITES: Cahier d'activités, TP.... Au prix facturé par le prestataire

LOCATION DE CASIER : 15 €

COTISATIONS PERÇUES POUR DES TIERS

Assurance scolaire	10€	montant par élève si aucune attestation n'est fournie au 15/09/2022
A.P.E.L. par an et par famille	23 €	adhésion volontaire à l'association des parents d'élèves